



**HAL**  
open science

## Les mouvements de chômeurs : un autre regard sur le lien entre travail et politique ?

Sophie Pochic

► **To cite this version:**

Sophie Pochic. Les mouvements de chômeurs : un autre regard sur le lien entre travail et politique ?. Rencontre APST - APRIT " Travail et politique : quelles rencontres pour quels savoirs ? ", Jun 1999, Aix-en-Provence, France. halshs-00749008

**HAL Id: halshs-00749008**

**<https://shs.hal.science/halshs-00749008>**

Submitted on 6 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POCHIC Sophie  
LEST - CNRS 35 avenue J. Ferry  
13 626 Aix-en-Provence Cedex  
Tél. : 04.42.37.85.02  
Mail : pochic.s@univ-aix.fr

## **Les mouvements de chômeurs : un autre regard sur le lien entre travail et politique ?**

### **Rencontre APST - APRIT « Travail et politique : quelles rencontres pour quels savoirs ? » Aix-en-Provence, 19-21 juin 1999**

**Résumé :** *Si l'on s'interroge sur le lien entre travail et politique, les mouvements de chômeurs peuvent être un outil d'analyse heuristique. En effet, l'analyse des difficultés de mobilisation de ces mouvements permet, par un jeu de miroir, de dégager trois paliers entre une situation de travail concrète et un mouvement politique. Si les revendications naissent des confrontations de valeurs au niveau micro (situation de travail comme situation de chômage), elles peuvent déboucher sur un mouvement politique si et seulement si elles trouvent des intermédiaires, des porte-parole qui permettent la mobilisation symbolique et qui sont autorisés à accéder au statut d'acteur politique légitime, suivant la structure des opportunités politiques.*

**Summary :** *This paper examines the "associations of unemployed", with the hypothesis that they may be a tool for analysing the link between work and politics, while focusing on the difficulties of political mobilisation. It first shows that revendications may appear at micro level - unemployment situation as well as work situation - by confrontations of different values, but they can't explain the emergence or collapse of political movements. It underlines two main dimensions that give rise to the opportunities for social movements to emerge : the existence of intermediaries, of spokespersons - as vehicles for symbolic mobilisation- and the political opportunities - the possibility of being considered as a legitimate political actor-.*

Dans cet article, nous voudrions avancer l'hypothèse que pour comprendre le lien entre situation de travail et politique, il est nécessaire de distinguer au moins trois niveaux distincts. La *situation de travail* serait le niveau d'entrée micro, qui permet de comprendre comment naissent des revendications, comment s'opèrent des arbitrages en fonction de valeurs qui circulent entre travail et hors-travail, selon l'approche de Y. Schwartz. Mais pour comprendre la création d'un mouvement politique né dans le monde de l'entreprise, il faut aussi distinguer un niveau intermédiaire : le travail *de mise en forme symbolique* par des intermédiaires, des porte-parole. Cette mobilisation symbolique n'est cependant pas suffisante et il est nécessaire d'analyser au niveau macro les conditions d'entrée de ce mouvement dans le « champ politique » ou ce que certains appellent *la politie*, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs collectifs autorisés à participer à l'action politique, gouvernementale ou contestataire.

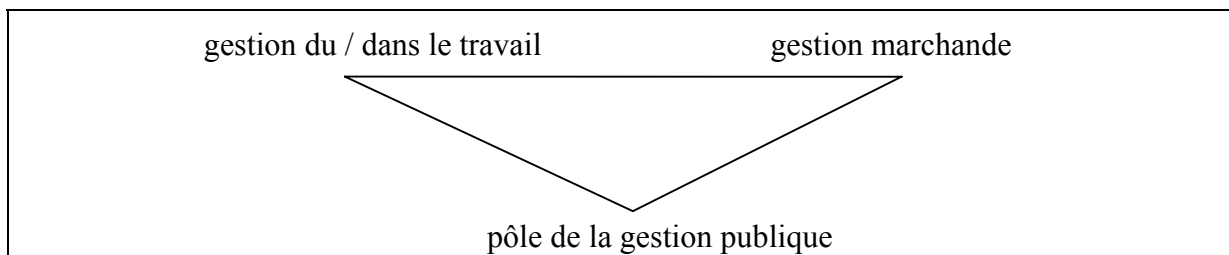
Cette grille d'analyse a été élaborée à partir de la situation de chômage (uniquement dans le cas français), pour comprendre les conditions d'émergence de l'action collective et politique pour l'emploi<sup>1</sup>. Réfléchir sur un objet autre que la situation de travail nous paraissait être un moyen de comprendre la difficulté d'apparition de syndicats de chômeurs, mais aussi de comprendre dans une sorte de *jeu de miroir* les conditions d'émergence de mouvements politiques à partir de la situation de travail.

En organisant un début de réflexion autour de ces trois niveaux d'analyse, à partir de la littérature existante sur les comités et associations de chômeurs, peut-on relativiser ou au contraire renforcer la place centrale de la situation de travail dans la mobilisation politique ? On peut remarquer que la place grandissante de la situation de chômage dans les parcours individuels n'a pas encore amené vraiment la constitution de mouvements politiques de chômeurs forts en France. Est-il possible de comprendre quels sont les obstacles rencontrés par les comités de chômeurs dans leur travail de mobilisation politique et les moyens de les dépasser ?

### ***1) Situation de chômage : un travail similaire d'arbitrage des valeurs?***

Puisque la situation de travail est une constante confrontation de l'expérience et du politique, le travail peut être considéré comme *matrice du politique*, selon l'approche de Y. Schwartz. Le travail est un lieu de conflit entre des normes hétérodéterminées et des normes intériorisées, il s'y opère des arbitrages au niveau des valeurs. Dans le paradigme

ergologique, le travailleur se situe entre trois pôles : pôle de gestion du / dans le travail ; pôle de la gestion marchande ; pôle public, des politiques publiques (qui définissent et gèrent le Bien public). Il s'y opère une « dramatique d'usages de soi », puisque le travail n'est jamais pure exécution et que l'on utilise des valeurs de la sphère du hors-travail pour arbitrer les choix et conflits, dans un usage de soi par soi et par les autres (valeurs hétérodéterminées). Pour décider de ses actes quotidiens, une infirmière dans un hôpital public par exemple utilise (plus ou moins consciemment) des valeurs de service public, mais pense aussi à la gestion financière de son service, et souvent à la gestion pratique de ses gestes pour éviter des problèmes physiques pour elle (comme le mal de dos). Elle est constamment en train d'arbitrer entre des valeurs qui circulent entre sphère du travail et du hors-travail, circulation qui s'opère par des normes, mais aussi par le corps (qui apprend, mémorise, fatigue, etc ...).



Or dans l'une de ses interventions<sup>2</sup>, Y. Schwartz avançait que les chômeurs eux aussi étaient insérés dans ce schéma à trois pôles. La situation de travail ne serait donc pas la seule matrice possible du politique ? En effet, on peut dire qu'un chômeur lui aussi doit arbitrer entre des valeurs provenant de pôles différents dans sa période de recherche d'emploi, qu'il existe une circulation de valeurs entre situation de chômage et les autres activités sociales.

A quoi correspondrait le pôle de la gestion du / dans le travail ? On peut avancer qu'un chômeur doit gérer sa recherche d'emploi ou ses périodes d'inactivité, qu'il organise différemment selon son histoire, selon la durée de son chômage, mais aussi selon ses normes. Par exemple, certains chômeurs s'engagent à fond dans leur recherche d'emploi et ne pourraient pas supporter d'être inactifs ou de « prendre du bon temps », parce qu'ils ont en quelque sorte une « éthique du travail »<sup>3</sup>, ils estiment que la collectivité les aide financièrement pendant cette période et qu'ils lui doivent en échange une recherche d'emploi

<sup>1</sup> On peut remarquer qu'il aurait été possible de faire ce travail de réflexion à partir de cette grille de lecture sur d'autres situations d'activité que sont le bénévolat ou la retraite, en s'interrogeant sur les conditions d'apparition de mouvements politiques issus du milieu associatif ou des retraités. Cela reste à faire ...

<sup>2</sup>Y. Schwartz (1996), « Le paradigme ergologique », Communication lors de la table ronde « Les approches interdisciplinaires du travail », Ile Université d'Hiver des Doctorants en Sociologie du travail, Batz-sur-Mer, 17-20 mars.

« tous azimut ». D'autres par contre, notamment les jeunes, peuvent se sentir moins impliqués dans cette recherche d'emploi, l'aide financière étant considérée en quelque sorte comme normale. D. Schnapper distingue ainsi trois manières idéal-typiques de vivre le chômage : chômage total, chômage différé et chômage inversé<sup>4</sup>. En quelque sorte, les chômeurs opèrent un arbitrage entre la représentation du « vrai chômeur » (dont la figure opposée est le « faux chômeur ») et leur propre activité de recherche d'emploi.

Les chômeurs sont confrontés, eux aussi, à un pôle de gestion financière, à travers leurs différents contacts avec les administrations sociales, comme les ASSEDIC, les allocations familiales, les assistantes sociales lors de demande de RMI. Ils sont par exemple tous les mois confrontés à la demande de financement non automatique, à travers la fiche de renseignements ASSEDIC. A travers les rencontres et éventuellement les conflits avec ces administrations, les normes de ces institutions et leur manière de considérer un chômeur leur sont assez clairement énoncées, et cela entraîne souvent des conflits entre ses propres valeurs, son expérience quotidienne et celles que l'on lui impose.

Et ils sont confrontés aussi à un pôle public, à travers les institutions de gestion du placement, comme l'ANPE ou l'APEC (pour la population cadres). Une étude a bien montré que chaque chômeur gère différemment son identité sociale dans cette période de non-travail et qu'il s'opère des stratégies identitaires différentes, dans une transaction biographique (avec son histoire) et relationnelle (avec toutes les institutions d'insertion)<sup>5</sup>. On peut avancer que ces négociations se font aussi en fonction de valeurs issues des trois pôles, auxquelles le chômeur est confronté dans ses démarches.

On peut donc imaginer qu'il est autant possible en théorie que des revendications naissent de la situation de travail que de la situation de chômage, car dans ces deux situations l'acteur est obligé d'arbitrer entre des valeurs. En fait, ce sont d'autres composantes inhérentes à la situation de travail qu'il faut prendre en compte pour expliquer pourquoi elle peut être matrice du politique. Il existe des différences évidentes entre travail et chômage qui

---

<sup>3</sup> O. Benoit-Guilbot (1990), « La recherche d'emploi : stratégies, qualification scolaire ou professionnelle et "qualification sociale », *Sociologie du travail*, n°4, p.491-506.

<sup>4</sup> Le chômage total correspondrait à la majorité des chômeurs, qui vivent mal cette inactivité forcée et s'ennuient pendant cette période. Le chômage différé correspondrait surtout aux cadres, qui ont l'impression d'être totalement actifs dans leur recherche d'emploi. Enfin le chômage inversé correspondrait à certains jeunes ou femmes qui disent utiliser cette période de chômage pour faire d'autres activités (artistiques, loisirs, s'occuper de ses enfants). In D. Schnapper (1981), *L'épreuve du chômage*, Gallimard.

<sup>5</sup> D. Demazière (1992), *Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée*, Presses Universitaires de Lille.

permettent de comprendre les obstacles que rencontre la mobilisation des chômeurs. Y. Schwartz montre déjà qu'il existe, outre des circulations entre travail et hors-travail, des *barrières*, qui se résument surtout à la rémunération. En effet, par le travail l'acteur accède à une rémunération qui lui est due, alors que la rémunération du chômeur est considérée en quelque sorte comme une faveur collective, qu'il est nécessaire de justifier tous les mois et qui est décroissante et limitée dans le temps. Mais selon lui, une autre barrière peut être distinguée; le travail permet en quelque sorte l'accès à la modernité, donne l'impression de participer aux débats et conflits où se joue le devenir social, notamment dans le conflit entre gestion du / dans le travail et gestion marchande. Mais ces barrières permettent-elles d'expliquer en elles-mêmes pourquoi le chômage n'est pas encore matrice de politique ?

Il semble justement que les comités de chômeurs s'appuient sur ces barrières pour construire leurs revendications, puisqu'ils ont à la fois des revendications pratiques liées au niveau de vie (qui sont liées à la rémunération) et des revendications de droit au travail, qui est encore effectivement le lieu de la modernité, où se décide le devenir d'une société.

Il ne semble pas que le lien entre travail et politique soit donc à rechercher uniquement dans l'observation de la situation de travail. A notre avis, il faut aussi réfléchir sur la mobilisation politique et s'interroger sur les niveaux intermédiaires de traduction-représentation (symbolique et politique) qui existent dans le champ de l'entreprise et qui émergent au niveau des chômeurs.

## ***2) Traduction symbolique : le rôle de l'intermédiation et classe objective***

Si l'on reprend les analyses qui étudient la difficulté de mobilisation symbolique et politique des chômeurs, de nombreux arguments avancés comme microsociologiques paraissent être liés au problème de traduction symbolique du statut de chômeur. Sont distingués en général trois obstacles : l'hétérogénéité des chômeurs, leur culpabilisation et l'absence de représentation politique du chômage.

D'une part, *l'hétérogénéité des chômeurs* serait un obstacle à leur mobilisation comme groupe social, puisqu'ils n'ont pas les mêmes intérêts (matériels et symboliques), ni les mêmes objectifs. « La difficulté de mobiliser et de représenter les exclus s'explique par le fait qu'ils se définissent d'abord par des panses de leur existence, par des traits négatifs donc. Ils ne constituent pas, pour cette raison, une force sociale que l'on pourrait mobiliser. Ils ne sont pas les nouveaux prolétaires de la société de chômage. Ils n'ont pas à proprement parler d'intérêt commun. Ils ne forment nullement une classe objective, au sens que la tradition

marxiste donne à ce terme (position dans le processus de production). Les exclus forment même, presque par essence, une non-classe »<sup>6</sup>. Mais comme l'a par exemple montré P. Bourdieu, même si les individus occupent des positions similaires dans l'espace social et forment donc une « classe sur le papier » (une classe probable), le passage du sens pratique de la position occupée à une véritable "conscience politique de classe" ne peut s'opérer que par l'intervention des professionnels de la représentation<sup>7</sup>. Par le « mystère du ministère », le porte-parole fait exister par la délégation le groupe au nom de qui il parle, qui parfois ne peut exister sans lui. Et cette traduction symbolique peut parfois se faire pour un groupe dont les positions sont assez hétérogènes, comme le montre L. Boltanski sur la genèse du groupe des « cadres »<sup>8</sup>. « La cohésion demeure car tous y trouvent, d'une façon ou d'une autre, leur intérêt, au moins symbolique. L'espace du groupe est traversé par un cycle d'échanges où circule un bien qui n'est autre que le nom du groupe, son emblème : chacun, aux différentes positions objectives, a d'autant plus intérêt à se dire cadre, à se définir comme tel, que les autres font de même. » L'hétérogénéité des chômeurs pourrait donc être dépassée par un travail d'unification symbolique de ce groupe, par l'intermédiaire de discours sur leurs expériences et leur rapport au monde du travail communs.

D'autre part, *la culpabilisation des chômeurs et l'absence de représentation politique du chômage* permettraient de comprendre l'absence de mouvement politique des chômeurs. Le sentiment de honte, voire de culpabilité, associé à la privation d'emploi interdirait d'assumer positivement cette situation et de se reconnaître dans une identité collective ou une représentation politique. "Une organisation de chômeurs signifierait que l'on accepte de se reconnaître et d'être reconnu comme tel, alors que c'est avant tout ce que l'on veut masquer. Se grouper, au fond, ce serait vouloir rester chômeur"<sup>9</sup>. D'autre part, il n'existerait pas de représentation politique du chômage, qui est perçu comme un accident individuel ou un fléau social sans responsabilisation d'un acteur social

Mais comme D. Demazière, on peut dire que ces explications s'appuient sur une *conception classique du chômage*, à savoir une privation temporaire d'emploi et postulent que tout chômeur peut rapidement échapper à cette situation. Or de plus en plus le chômage change de statut : de parenthèse dans les trajectoires professionnelles, il est devenu une

---

<sup>6</sup> P. Rosanvallon et J-M. Fitoussi (1996), *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil, p.197

<sup>7</sup> P. Bourdieu (1984), « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n°52-53, p. 3-14

<sup>8</sup> L. Boltanski (1982), *Les cadres*, Minuit.

<sup>9</sup> O. Galland et M. V. Louis (1981), « Chômage et action collective », *Sociologie du travail*, n°2, p. 173-191.

condition permanente (notamment pour les chômeurs de longue durée), une composante importante de cheminements individuels. De la même manière, la massification du chômage peut modifier la représentation du chômage, qui est progressivement devenu un problème collectif et non plus individuel. Il semble donc qu'il faille surtout s'interroger sur la relative faiblesse des répercussions du travail de traduction symbolique sur le chômage, qui reste défini pour la majorité comme un manque, défini en creux dans la société salariale.

Les mouvements de chômeurs pourraient être cette organisation intermédiaire qui permet au mouvement social d'accéder au statut de véritable force de transformation sociale, qui opère un travail de retournement symbolique du statut de chômeur. Pour R. Castel, trois conditions devraient être réunies : « une organisation structurée autour d'une condition commune, la disposition d'un projet alternatif de société et le sentiment d'être indispensable au fonctionnement de la machine sociale »<sup>10</sup>. Les mouvements de chômeurs en France sont anciens et ont essayé justement de faire ce travail de mobilisation symbolique, mais qui a pour l'instant des difficultés à accéder à l'espace public.

Ce travail de mobilisation symbolique est pour les comités de chômeurs central, parce qu'il doit permettre à la fois aux chômeurs de retrouver leur dignité qu'ils pensaient perdue et au problème social du chômage d'accéder au *débat public*. Le débat interne permanent des comités de chômeurs pour savoir comment il faut nommer ceux qu'ils représentent : « privés d'emploi » ou « chômeurs » ?, montre l'importance des symboles dans cette action. Alors que les comités de chômeurs CGT seraient en général plus attirés par le vocable « privés d'emploi » pour accentuer la référence au droit au travail, d'autres associations comme MNCP (Mouvement National des Chômeurs et des Précaires) ou AC ! (Agir ensemble contre le Chômage !) seraient plus portés à valoriser le terme « chômeurs » pour en changer la charge symbolique et obliger les acteurs syndicaux et politiques à reconnaître ces nouveaux acteurs<sup>11</sup>. Ces comités se considèrent aussi souvent comme des traducteurs, qui permettent aux chômeurs d'accéder à la parole et de construire un discours revendicatif collectif, ancré dans leurs expériences quotidiennes. Une étude sur une association de chômeurs développe les aspects cognitifs de la mobilisation, la construction de *sa* réalité par le mouvement. Dans le cas de l'APEIS (Association pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et travailleurs précaires), les dirigeants de l'association produisent un discours visant à

---

<sup>10</sup> R. Castel (1995), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard.



dramatiser la situation des chômeurs, à diaboliser des responsables désignés (les Assedic : « les ripoux du cœur ») et à angéliser leur association (victime du système)<sup>12</sup>. Ainsi l'APEIS essaye d'être le relais des souffrances individuelles pour qu'elles accèdent au statut de problème social légitime dans le débat public. Ainsi R. Dethyre, son président, pense que leur travail de mobilisation symbolique permet aux chômeurs de changer de statut : « Ils ne sont pas seulement objet, ils deviennent sujets d'une injustice et acteurs dans sa dénonciation »<sup>13</sup>.

Mais suffit-il qu'il y ait production de discours pour qu'automatiquement les individus se l'approprient ? Non, mais comme le montrent des études sur les mouvements de chômeurs, cette appropriation s'opère pour ses membres actifs, qui sont en attente d'un discours positif. Des témoignages de membres du comité de chômeurs CGT « La Ciotat vivra » montrent qu'au niveau individuel, ce travail symbolique s'opère. « *J'avais honte d'être chômeur, je pensais à tous ces gens qui disent : "S'il est chômeur, c'est qu'il ne veut pas travailler". Avec le Comité, je suis descendu dans la rue avec les autres. On a obtenu des stages et des tas de revendications. Le chômage n'est pas une fatalité, j'ai perdu ma honte* »<sup>14</sup>. Le passage du « on » au « nous » montre bien que la dimension collective de la lutte permet de modifier la manière dont est vécu le statut de chômeur. « *Il est possible qu'on ne retrouve plus jamais de travail, mais on aura transmis à nos enfants le goût de se battre. La colère, c'est une fidélité aux générations d'avant et d'après* »<sup>15</sup>. De la même manière, l'APEIS réussit à modifier le sens de l'expérience vécue et à redonner un sens aux actions individuelles. « *Dans les Assedic, personne ne se parle. Tout le monde regarde ses chaussures. Bien sûr, il y a toujours les petits jeunes des banlieues qui font comme si ça leur était égal d'être là. On trouve toujours les parades qu'il faut. Mais chacun attend son numéro. Quand tu es à l'APEIS, tu ne réagis plus comme ça, parce qu'il y a des forces derrière, un projet.* »

Cependant au niveau du travail de mobilisation symbolique, ces mouvements se heurtent à l'encadrement social du chômage, qui opère un *travail d'éclatement symbolique* du groupe des chômeurs. Le traitement du chômage s'accompagne d'un travail social de catégorisation, de diversification des statuts, de différenciation des droits, qui tend à faire

---

<sup>11</sup> J-R. Pendaries (1997), « Les mouvements de chômeurs en débat. Table ronde entre R. Crémieux (MNCP), F. Desanti (comités de chômeurs CGT), R. Dethyre (APEIS) et C. Villiers (AC !) », *Société Française*, vol. 59, n°9, p. 5-11.

<sup>12</sup> F. Bourneau et V. Martin (1993), « Organiser les sans emploi ? L'expérience de l'APEIS dans le Val de Marne », in *Sociologie de la protestation*, sd O. Fillieule, L'Harmattan, p. 157-180.

<sup>13</sup> R. Dethyre (1997), « L'APEIS a 10 ans. Réflexions », *Société Française*, n°9.

<sup>14</sup> Y. Clot et J-R. Pendaries (1997), *Les chômeurs en mouvement(s)*, convention de recherche MIRE-APST et Y. CLOT (1997), « La fonction psychologique de l'action collective », *Société Française*, n°9, p. 28-37.

<sup>15</sup> op. cit.

éclater la notion de chômage en de multiples situations : stagiaires, bénéficiaires de tel ou tel dispositif, allocataires du RMI, « fin de droit », etc ... Sur ce terrain, les associations de chômeurs cherchent toutes à combiner « l'assistance et la revendication »<sup>16</sup> et se trouvent en position difficile, en concurrence avec d'autres institutions publiques ou caritatives, qui elles aussi tendent à modeler les représentations des chômeurs. Souvent d'ailleurs, les maisons de chômeurs sont une sorte de dernier recours, après que toutes les possibilités offertes aient été épuisées.

On pourrait aussi avancer l'idée que cette traduction symbolique ne s'opère pas, parce que les hommes politiques (et les organisations syndicales traditionnelles) ne trouvent pas le *langage approprié* pour ce nouveau problème de chômage. En effet, la fonction du politique est de « mettre en forme et de mettre en sens » la société, pour reprendre une expression de C. Lefort<sup>17</sup>, et cet objectif d'attention au lien social implique une priorité : redonner de la lisibilité à la société. Or la crise politique renvoie largement à une difficulté d'appréhender les mouvements de la société dès lors que celle-ci n'est pas seulement structurée en catégories sociales relativement stables, mais qu'elle est de plus en plus façonnée et restructurée en permanence, travaillée par des forces de diversification des situations. Pour résoudre la crise du politique, P. Rosanvallon et J-P. Fitoussi avancent l'idée qu'il faudrait reconstruire des points de repère, construire une « politique de l'expérience », c'est-à-dire une politique qui parte du quotidien des gens pour en déduire des réformes générales. Les élites politiques actuelles ont perdu « leur capacité d'intermédiation et de porte-parole, pour n'être plus que des accompagnateurs silencieux d'un quotidien non élucidé, incompréhensible. »<sup>18</sup>. Y.Schwartz semble d'ailleurs aller dans ce sens, car il présente les mouvements de décembre comme manifestant une crise profonde du social sans justement de traduction politique<sup>19</sup>.

L'ambivalence de l'action des mouvements de chômeurs, partagé entre assistance quotidienne et revendication politique, qui est pour certains (notamment les organisations syndicales traditionnelles) un obstacle à la mobilisation, est peut-être sous un autre aspect le moyen de construire cette *politique de l'expérience*. Ainsi F. Desanti, représentant des comités de chômeurs CGT, pense que les revendications plus pratiques et quotidiennes ne peuvent être abandonnées pour le seul côté de l'action revendicative politique. « On ne peut pas se contenter d'un discours, j'allais dire de débat un peu théorique, pour les amener sur le terrain

---

<sup>16</sup> M-T. Pignoni (1994), « Silence on chôme », *Informations sociales*, n°37.

<sup>17</sup> P. Rosanvallon et J-M. Fitoussi (1996), *Le nouvel âge des inégalités*, p.196.

<sup>18</sup> op.cit., p.203.

de l'organisation »<sup>20</sup>. Cette ambivalence se retrouve d'ailleurs dans tous ces mouvements sociaux des « sans » (sans-papiers, sans-logement, sans-travail) qui à partir de revendications et d'actions pratiques (occupations de lieux, d'institutions, manifestations ...) mènent une action véritablement politique, qui interpellent le politique.

Mais au delà de ce travail de traduction symbolique, qui a été tenté par les mouvements de chômeurs, une autre raison de la faible mobilisation politique des chômeurs réside dans le problème *d'accès de ces mouvements de chômeurs au champ politique*. Ne peut-on pas dire que ces mouvements de chômeurs se sont surtout heurtés à une « structure des opportunités politiques » défavorable, qui les a empêchés pour l'instant de se généraliser ?

### **3) Traduction politique : champ politique et politie**

En effet, ce qui est important quand des mouvements sociaux commencent à émerger, c'est la structure des opportunités politiques, qui conditionne l'accès à la politie. La distinction entre membres de la politie (*polity*) et contestataires a été explicitement formulée par Gamson (dans *The strategy of social protest*, 1975), qui affirme qu'il existe un lien étroit entre les protestations collectives et la tentative d'un groupe contestataire (*challenger*) d'entrer dans le système politique. L'acquisition par ce groupe d'un statut de membre à part entière de la politie est le signe d'un complet succès du mouvement, mais son incursion arrive souvent seulement à inscrire de nouveaux problèmes sur l'agenda politique<sup>21</sup>.

Les associations de chômeurs se sont souvent constituées dans l'espace vide laissé par les syndicats et se sont ensuite heurtés à eux. Ces mouvements se retrouvent souvent en concurrence avec les centrales syndicales et organisations caritatives qui elles aussi selon des modalités diverses revendiquent une prise en charge des sans emploi. O. Fillieule utilise cette grille de lecture pour comprendre la non création d'un mouvement politique de chômeurs à partir de l'étude des réseaux d'organisation et des systèmes d'alliance et de conflit dans lesquels est pris le Syndicat des chômeurs sur la période 1981-1989. Dès ses débuts, le mouvement s'est placé dans une situation conflictuelle par rapport aux organisations ouvrières. En 1981 par exemple, les syndicats accusèrent M. Pagat (son fondateur) de vouloir séparer les actifs des inactifs et de favoriser les divisions de la classe ouvrière, s'insurgeant contre l'idée d'organiser des chômeurs en dehors du mouvement ouvrier et revendiquant le

---

<sup>19</sup> Y. Schwartz (1996), « Quel rôle pour les intellectuels ? », *Avis de recherche*, p.93-94.

<sup>20</sup> J-R. Pendaries, op. cit., p.7.

<sup>21</sup>F. Chazel (1993), « La place du politique dans les mouvements contestataires : une découverte progressive », in sd F. Chazel, *Action collective et mouvements sociaux*, PUF, p. 145-162.

monopole de la représentation des travailleurs. Parfois des alliances se sont cependant constituées, comme le prouvent la constitution des comités de chômeurs par la CGT dès les années 70. Ces mouvements (comme APEIS créé en 1987, AC ! créé en 1993) paraissent autonomes de syndicats traditionnels, même si l'étude sur l'APEIS montre que cette structure était fortement portée par des militants du PCF, qui apportaient leurs compétences d'organisation et de représentation.

Comment expliquer l'opposition entre le mouvement des chômeurs et les syndicats ? Selon O. Fillieule, on peut avancer l'hypothèse que les syndicats refusent en grande partie de reconnaître une nouvelle organisation syndicale, car cela reviendrait à admettre leur échec à défendre certains groupes sociaux. Or on peut remarquer que les grandes marches de chômeurs des années 1930 aux Etats-Unis ont été soutenues, voire canalisées, par les syndicats de salariés, qui entendaient limiter la fracture entre travailleurs occupés et travailleurs privés d'emploi. L'association de la CGT avec les chômeurs n'est elle aussi pas nouvelle, puisque ce syndicat était déjà à l'initiative de la marche des chômeurs du Nord sur Paris en 1936. On peut aussi avancer l'idée que certains syndicats ne peuvent soutenir des actions revendicatives contre les Assedic, quand eux-mêmes sont impliqués dans la gestion de cette institution. L'APEIS a par exemple cherché à établir des contacts avec FO dans leur rapport de force avec les Assedic du Val de Marne, sans résultats, FO exerçant des responsabilités directes dans la gestion, malgré de récentes évolutions<sup>22</sup>. Enfin les syndicats traditionnels ont sans doute des difficultés à analyser les mutations qui secouent la société française, de par des outils d'analyse inadaptés et aussi des problèmes de structuration trop hiérarchique de leur organisation.

Donc même si les comités de chômeurs réussissaient leur travail de mobilisation symbolique, il leur faudrait réussir à s'introduire dans la politique pour se faire entendre et devenir un acteur politique à part entière, reconnue et légitime. Comme le montre par exemple le manifeste des associations « Nous sommes la gauche », l'entrée du champ politique des acteurs considérés comme représentatifs est bien gardée par des appareils politiques qui ont des difficultés à accepter la venue de nouvelles recrues. De la même manière, les associations de chômeurs ont été très déçus de n'avoir pas été invités à la Conférence sur l'emploi, malgré leurs demandes répétées, mais n'ont été invitées que les

---

<sup>22</sup> Y. Clot et J-R. Pendaries (1997), *Les chômeurs en mouvement(s)*, convention de recherche MIRE-APST

confédérations syndicales d'appellation d'origine contrôlée selon la tradition politique française<sup>23</sup>.

A notre avis, il est donc obligatoire d'intégrer l'analyse du contexte politique et social pour comprendre comment, à des époques différentes, dans des endroits différents, des chômeurs ont pu trouver ou non les ressources qui rendaient possibles leur organisation et leur mobilisation symbolique et politique.

### ***Conclusion : la mobilisation symbolique et politique comme élément central ?***

Il semble donc central pour comprendre le lien entre chômage (et donc travail) et politique de prendre ces trois niveaux d'analyse, puisque le passage de la situation de chômage à la mobilisation symbolique et ensuite politique n'est nullement automatique, et dépend du contexte sociétal et historique d'un pays donné. Cet exercice de style aurait pu être réalisé sur le bénévolat, et on aurait sûrement montré qu'il existe au niveau de la situation de bénévolat des arbitrages entre les trois pôles. Mais, même si sur certains événements, la mobilisation symbolique et même politique peut apparaître, ces mouvements atteignent rarement le champ médiatique et politique.

Pour comprendre le lien entre travail et politique, il semble donc important de s'interroger sur la situation de travail, mais cette condition n'est point suffisante. S'interroger sur le travail de mobilisation symbolique et politique, qui est justement en crise actuellement, semble donc essentiel. Les syndicats et les partis sont les acteurs intermédiaires qui permettent la traduction de conflits individuels liés à la circulation des valeurs en un projet collectif, mais qui rendent possible aussi la mobilisation symbolique. Les porte-parole permettent la transformation d'une « classe sur le papier » en groupe social qui est en rapport de métonymie avec ses représentants. Mais cette mobilisation symbolique ne devient politique que si ce mouvement réussit à entrer dans le champ politique et à faire reconnaître la légitimité de ses revendications. La crise de légitimité des institutions intermédiaires (partis et syndicats) semble donc remettre en question le lien entre travail et politique, puisqu'elles sont absolument nécessaires pour opérer le travail d'*intermédiation*. Mais si d'autres formes de mobilisation citoyenne apparaissent actuellement et occupent fortement le terrain des mobilisations dans l'espace public qu'est la rue (à travers des marches, des manifestations, des occupations de lieux ...) arriveront-elles à se faire reconnaître comme des acteurs politiques à part entière par les organisations politiques déjà en place ?

---

<sup>23</sup> C. Forcari, « Le désarroi des exclus du 10 octobre », *Libération*, 27 septembre 1997.